

Certificat de Compétences en Entreprise



● Nature de l'action

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● Personnel concerné

Personnel du service paie, du service comptable, assistant(e) du personnel ou collaborateur du dirigeant.

● Prérequis

Aucun.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique et/ou rendez-vous physique

Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 1 mois.

● But professionnel

Être capable de réaliser la paie de l'entreprise.

● Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'environnement général de la paie.
- Mieux appréhender les cotisations sociales et leurs mécanismes.
- Traiter les éléments constitutifs du salaire net.
- Contrôler le bulletin.

● Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.
- Tests réguliers de contrôle de connaissances tout au long de la formation.

● Méthodes pédagogiques

- Les stagiaires travaillent en atelier individualisé.
- Ils reçoivent pour chaque thème traité, un support de cours suivi d'exercices et de corrigés.
- Ils travaillent par eux-mêmes, à leur rythme. L'animateur intervient en accompagnement pédagogique à la demande des stagiaires.

● Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Présentation du candidat à la certification **CCE Traiter la paie** (Certification de Compétences Entreprise)

● Durée :

42 heures, soit 6 journées de 7 heures
+ certification 3 heures, **soit 45 heures**

Certification en option

PROGRAMME

TRAITEMENT DES VARIABLES DE PAIE ET CONSTITUTION DU SALAIRE BRUT

- Réglementation générale et comparatif légal/conventionnel
- Définition de la mensualisation
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : heures supplémentaires, heures complémentaires, avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail).

ETABLISSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunération : méthode de la régularisation progressive mensuelle.
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles ».
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative.
- Analyse des cotisations Prévoyances complémentaires : prévoyance lourde, frais de santé, ...
- Calcul du net imposable

TRAITEMENT DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU SALAIRE NET

- Définition des frais professionnels, des titres restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction entre acompte et avance
- Calcul du prélèvement à la source.

CONTROLE DU BULLETIN

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux
- Pointage des bases et des taux

Certificat de Compétences en Entreprise



PROGRAMME (SUITE)

VALIDATION DES COMPETENCES :**CCE GERER LA PAIE – 3 heures**

- Présentation du candidat à la certification « Certificat de Compétences en Entreprise Gérer la paie »
- En cas de réussite, un certificat validé par le Président de la CCI sera remis au participant